



*Élever en mer des saumons qui nourrissent à la fois des algues et des moules, sans incidence sur l'environnement, c'est l'ambition de la ferme aquacole du Centre de valorisation des algues (Ceva) de Pleubian.*

La ferme aquacole conçue par les chercheurs du Centre d'études et de valorisation des Algues (Ceva) de Pleubian (22) intègre à la fois une cage contenant 10 t de salmonidés (saumons ou truites) à faible densité, 20 t de moules élevées en filières et 50 t d'algues cultivées en radeau. Les poissons d'élevage (non traités aux antibiotiques) sont nourris avec des granulés. Les moules filtrent les effluents des salmonidés et s'en nourrissent. De même les algues (*saccharina latissima*) récupèrent les parties azotées des rejets de poisson pour se développer. « On essaie de développer une aquaculture nouvelle en France qui est cependant déjà très pratiquée mondialement. Mais nous, on vise un très faible impact environnemental voire un effet positif », explique Pierre James, responsable du pôle algues au Ceva. « Rien à voir avec le modèle norvégien, ni avec les multiples installations de ce type en Chine », assure Pierre James. Et bien que le projet ait pris un peu de retard et que le tour de table ne soit pas encore totalement bouclé concernant les partenaires financiers et techniques, la ferme aquacole serait sur le point d'aboutir. Elle devrait être installée dans un an sur une concession maritime devant Pleubian pour laquelle le Ceva a décroché une autorisation. L'expérimentation durera trois à quatre ans, le temps d'adapter et d'éventuellement redimensionner la ferme pilote.

### Une ferme à dupliquer

Dès que sa pertinence économique et son absence d'impact sur l'environnement seront démontrées, la ferme intégrée pourra être dupliquée sur d'autres sites maritimes. « Il suffit d'un fond de 12 m à basse mer et d'une eau entre 10°C et 18/20°C. Les algues choisies ne sont évidemment pas des espèces invasives, elles sont présentes localement. Quant aux moules, elles peuvent être remplacées par d'autres coquillages. Enfin, l'espace employé, de l'ordre de six hectares, représente une faible emprise pour une triple production qui représente trois centres de profit », commente Pierre James. « Nous avons travaillé trois ans sur l'acceptabilité sociale de ce projet qui associe des partenaires techniques comme les conchyliculteurs et des associations environnementales afin d'en capitaliser résultats, collecte et conclusions ». Le chercheur émet un souhait : « Que la France ne regarde pas les trains passer et ne prenne pas du retard sur la polyculture intégrée ».